

LA CHAPELLE-GRESIGNAC

2013

INFOS MUNICIPALES



N° 25



Infos municipales N° 25

BONNE ANNEE 2014





Infos municipales N° 25

Voici la 25^{ème} revue dont l'objet est de retracer, si possible chronologiquement, les faits et souvenirs essentiels de l'**Année 2013**, tout au moins pour ce qui concerne la vie de notre village et de notre proche environnement tels que nous les avons vécus...

Comme vous pourrez le noter à la lecture des synthèses des conseils municipaux, beaucoup de travail a été réalisé tout au long de cette année pour que la fusion intercommunale ne soit pas qu'un outil auquel nous devons nous soumettre sans réflexion, ni proposition, mais bien une franche participation. Maintenant, c'est chose faite, nous faisons partie intégrante de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS, la... **CCPR**.

Quoi qu'il en soit, et bien que ces regroupements, rendus nécessaires, s'opèrent, la Commune continue à offrir un lieu d'accueil pour les démarches administratives et à entretenir son patrimoine. Elle a toujours à cœur, comme chaque collectivité, de conjuguer sa volonté d'actions au regard budgétaire en maîtrisant la fiscalité et l'endettement.

A cela s'ajoute la volonté de soutien à nos associations qui perpétuent leurs activités et qui animent le village avec toujours autant d'enthousiasme.

A une échelle plus élargie, l'évènement festif 2014 sera bien sûr la FELIBREE. Comme les 16 autres communes du canton, nous y aurons notre place. Je ne doute pas non plus de votre implication personnelle dans la mesure de vos possibilités et de vos affinités. Les préparatifs de cet évènement de la culture occitane engendrera nécessairement des rapprochements et des liens que je souhaite de bonne augure pour une belle réussite. Ces trois jours de fête seront une formidable vitrine de notre territoire.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver le 11 janvier pour l'inauguration des dernières réalisations, je vous souhaite ainsi qu'à tous les vôtres :

**Une belle et heureuse année
2014**

Annie VALLADE

Le Conseil Municipal et les Employés Communaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

« Rien n'a plus de valeur qu'aujourd'hui »
Goethe



SYNTHESE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

09.02.2013 à 10 H 00

Information sur le déroulement de notre Communauté de Communes suite à la démission du Président

Schéma départemental de coopération intercommunale :

MISE EN ŒUVRE PROPOSITION N° 18 – PERIMETRE DE LA FUTURE COMMUNAUTE

Nous sommes saisis par le Préfet pour nous prononcer sur l'arrêté de périmètre de la future communauté sachant que nous avons déjà voté favorablement pour la fusion des 4 communautés de communes du Vertéillacois, du Ribéracois, des Hauts de Dronne et du Val de Dronne + SIAS de Vertéillac.

Par arrêté du 4 octobre, l'extension de périmètre de la communauté de communes du Ribéracois a concerné Bertric Burée et Chassaigne et celle du Vertéillacois avec Bourg des maisons.

Dans le cadre de l'article 60 - III de la loi RCT (réforme des collectivités territoriales) du 16 décembre 2010 il nous appartient de délibérer pour accord sur ce périmètre qui a été validé par la CCV.

Adopté à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE PROPOSITION N° 88 : FUSION ET COMPETENCES DES SYNDICATS (SMITE DE MAREUIL / SIVOS DE LEGUILLAC DE CERCLES / SIRS DE LATOUR BLANCHE SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE DE MAREUIL)

Le projet d'arrêté du préfet porte sur la fusion des 4 syndicats dans une double logique imposée par la réforme, suppression des doubles emplois, article 35 de la loi RCT et la nécessité de simplifier l'organisation du service de transport scolaire et de l'optimiser.

Nous serons amenés à nous prononcer ultérieurement sur le projet de nouveaux statuts qui préciseront les compétences retenues et les modalités de représentation de ses membres : nombre de délégués, siège, etc...

Adoptée à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE PROPOSITION N° 64 : MODIFICATION DU PERIMETRE DU SMEAP
INFORMATION : Le Préfet a autorisé l'adhésion de la CC du pays de St Aulaye au SMEAP du Ribéracois dont nous sommes membres. Cela se traduit par une extension du périmètre initial du SMEAP.

SMEAP (suite) : Modification des statuts

Ils intègrent le nouveau territoire et ont pour objectif de prendre en considération les nouveaux enjeux d'intervention sur les cours d'eau définis par la directive cadre européenne DCE le SDAGE Adour Garonne : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et le projet



Infos municipales N° 25

SAGE Isle Dronne et intervenir à une échelle plus cohérente pour une gestion rationnelle de l'espace rivière du bassin de la Dronne, conformément au schéma départemental de coopération intercommunale et au schéma des rivières.

Le syndicat s'appelle désormais Sy.M.A.G.E. Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Dronne.

Toutes les communes, dont la nôtre, adhérentes au Syndicat de la Lizonne, ont été sorties d'office du SMEAP.

Adoptés à l'unanimité

SMCTOM : Renouvellement convention redevance spéciale

Elle arrive à échéance le 31/03/2013 – Renouvellement à l'unanimité pour une durée de 3 ans

Vote des taux d'imposition et redevances 2013 :

Bâti, non bâti, taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises : + 1,9 %

Assainissement : + 3 € (après 3 années consécutives sans augmentation) – des travaux d'hydrocurage et la mise en place de compteur pour l'évaluation des volumes traités sont à prévoir.

Subventions aux associations : reconduction pour chacune d'elles voire une augmentation pour le Club de l'Age d'Or (portée à 70 €) et pour le Comité de Jumelage (portée à 50 €).



Mise en vente des anciens bureaux et de 2 portes de la mairie : vente réservée aux chapellois et aux plus offrants !

Point sur les travaux de la mairie : Le crépi des murets doit attendre un temps meilleur !

Les devis pour le crépi des façades sont en cours.

Mise en place de jardinières en prolongement du garde-corps.

Des détecteurs de fumée seront posés dans les logements communaux.

SIVOS : Les communes de CHAMPAGNE-FONTAINE, VENDOIRE et NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC sont d'accord pour le regroupement scolaire, mais la commune de VENDOIRE ne veut pas participer financièrement et la commune de NANTEUIL ne veut pas fermer sa classe. Le canton, dans son ensemble, refuse la mise en place des 5 jours d'école pour la rentrée prochaine.

Toiture salle des fêtes : Notre demande de subvention (réserve parlementaire de la Députée Colette LANGLADE est bien actée (5 000 €), mais un nouveau dossier via l'Assemblée Nationale a été nécessaire (fait le 28/01/13) - Les travaux, prévus après le 20 mai, ne devraient pas commencer avant l'attribution officielle de l'aide !

HARMONIE Contact : rappel repas couscous le 3 mars.

Repas communal : le devis de BERNARDOT-LAGUILLON est retenu – Choix du menu.



Infos municipales N° 25

Marches du Syndicat d'initiative : l'une d'elle se fera sur notre Commune le jeudi 1er août.

Mouvement à la Trésorerie de Ribérac : Madame FANTIN, trésorière générale, partira à la retraite en juin prochain.

28.03.2013 à 20H30

Comptes administratifs communal et d'assainissement 2012 adoptés à l'unanimité.
Compte de gestion adopté à l'unanimité.

Vote à l'unanimité des budgets primitifs 2013 : communal et assainissement.

Travaux sur façades de la mairie : 3 devis ont été remis. Le conseil municipal décide de retenir celui de l'entreprise LAGUILLON pour un montant total de 6 923.70 € et autorise Mme le Maire à solliciter une aide du Conseil Général dans le cadre du contrat d'objectif 2013.



Travaux sur toiture de la salle des fêtes : l'aide d'un montant de 5 000 € par le biais de la réserve parlementaire de Mme la Députée, étant maintenant actée, les travaux peuvent être commandés auprès de CIHB pour un montant de 24 807,58 € HT incluant les nouvelles directives liées au désamiantage.

Communauté de Communes : présentation du schéma de travail de Damien CHRISTIANY, consultant retenu pour épauler la CCV sur le projet de fusion.

08.05.2013 à 10H30

Schéma départemental de coopération intercommunale :

MISE EN ŒUVRE PROPOSITION N° 88 : FUSION ET COMPETENCES DES SYNDICATS (SMITE DE MAREUIL / SIVOS DE LEGUILLAC DE CERCLES / SIRS DE LA TOUR BLANCHE SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE DE MAREUIL) – **Délibération sur les nouveaux statuts**

- Vu nouvelle constitution (historique des nouvelles adhésions)
- Nouvelle dénomination : SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DU MAREUILLAIS
- Siège inchangé
- Durée illimitée
- Compétences élargies :
 - à la gestion et mise en œuvre du transport d'élèves des RPI de LA TOUR BLANCHE CERCLES – LEGUILLAC DE CERCLES – VIEUX MAREUIL



Infos municipales N° 25

- à la gestion du poste de l'ATSEM école maternelle de LA TOUR BLANCHE si future intercommunauté ne prend pas en charge
- à la gestion des frais de fonctionnement du collège de MAREUIL en lieu et place du Syndicat du collège
- Fonctionnement : inchangé
- Dispositions financières : inchangées

Adoptés à l'unanimité

Restitution de la commission sur le travail de fusion intercommunale :

La commission : 8 réunions depuis février avec 20 élus

3 réunions avec le cabinet d'études Damien CHRISTIANY

Le projet élaboré reste à l'échelle verteillacoise

2 axes prioritaires de notre engagement :

- ECONOMIE – EMPLOI
- SERVICES EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (objectif d'un projet éducatif territorial)

Processus de fusion :

- Vision fédérale du projet intercommunal
- Vision pragmatique et évolutive du projet
- Respect des communes comme institution de proximité
- Vision citoyenne conçue dans la transparence

Proposition :

- Compétence gérée par la grande interco sans relais local :
 - Ordures ménagères, Assainissement non collectif SPANC, et Urbanisme SCOT, PLU
- Compétence gérée par la grande interco mais avec un relais local :
 - SOCIAL et TOURISME
- Compétence gérée par la grande interco mais avec une gestion de proximité :
 - ECOLE – PERI SCOLAIRE – PETITE ENFANCE – CANTINE
- Compétence territorialisée :
 - BIBLIOTHEQUE
 - VOIRIE D'INTERET INTERCOMMUNAUTAIRE
 - ANIMATION CULTURELLE (Centre social)
- Compétences conservées par les communes :
 - LOTISSEMENTS
 - VOIRIES COMMUNALES ET NON REVETUES

La présentation sera faite au... grand Ribéracois...JEUDI 16 MAI !

SIVOS : NANTEUIL a délibéré, comme CHAMPAGNE-FONTAINE, favorablement pour le nouveau RPI et a transmis son potentiel fiscal. VENDOIRE n'a toujours pas délibéré par manque d'explication.

Suite au conseil des maîtres du 22/04/13, la répartition des élèves au sein du nouveau RPI à 5 classes, serait la suivante :

- 16 élèves à CHERVAL (1 classe Maternelles)
- 22 élèves à CHAMPAGNE-FONTAINE (2 classes Maternelles – CP – CE1)
- 14 élèves à GOUTS-ROSSIGNOL (1 classe CM1 - CM2)
- 18 élèves à NANTEUIL-AURIAU DE BOURZAC (1 classe CE2 - CM1).

Remplacement fenêtres du logement RDC de la mairie : accord de Mme la Trésorière principale pour joindre la dépense au programme investissement.



Infos municipales N° 25



Travaux sur toiture du foyer communal :

Accord officiel de la Préfecture sur la réserve parlementaire.

L'entreprise BRIVES a donné en sous-traitance la partie désamiantage. Compte tenu de la réglementation : nouvelles démarches pour l'entreprise, les travaux sont maintenant prévus : 2^{ème} quinzaine de juillet ou septembre.

Réunion sur place programmée le 17 mai.

Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement de l'exercice 2012 (pour les communes de moins de 5 000 habitants) : le Conseil Général, lors de la commission permanente du 22/04/13, a alloué à notre Commune : 9 822,37 €.

Attribution du mobilier mis en vente : 3 propositions pour 3 lots à 10 € euros chacun.

05.07.2013 à 21H00

Syndicat d'eau potable : arrêté du 3/07/13 actant la fusion, au 01/01/14, du SIAEP de VERTEILLAC avec celui de LA TOUR BLANCHE.

Désignation de 2 délégués titulaires : BEAU Patrick et VALLADE Alain (reconduits).

Désignation de 2 délégués suppléants : CLAUZEAU Christian et BOUCHON Joël (reconduits).

Schéma départemental de coopération intercommunale :

MISE EN OEUVRE PROPOSITION N° 88 – FUSION ET COMPETENCES DES SYNDICATS (SMITE DE MAREUIL / SIVOS DE LEGUILLAC DE CERCLES / SIRS DE LA TOUR BLANCHE SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE DE MAREUIL) – ***Le projet de statut du futur syndicat n'a pas été accepté en Préfecture***

Mais, nous devons statuer... Nous approuvons le nom (SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DU MAREUILLAIS), le siège et résidence administrative (8 place de l'Hôtel de Ville – 24340 MAREUIL SUR BELLE), la durée (illimitée) et la représentativité des Communes (2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants).

MISE EN OEUVRE PROPOSITIONS N° 18 et 64 – MODIFICATION STATUTAIRE DU Sy.M.A.G.E. (ex SEAP)

Article 2 : composition du champ d'action territoriale

Adoptée à l'unanimité

Sy.M.A.G.E. : rapport d'activité 2012

- 9 agents - 32 collectivités – 18 800 habitants – 4 communautés de communes
- Dronne (45 kms) et ses affluents (265 kms)
- Cours d'eau à entretenir : 310 kms
- Travaux faits en régie et par entreprise d'insertion après marché public
- 669 ragondins capturés (2T5) par l'équipe rivière et par l'association des piégeurs bénévoles : 45 pour 170 kg

Pas d'intervention sur notre secteur en 2012.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.



Infos municipales N° 25

SIAEP de VERTEILLAC : rapport d'activité 2012

- Population desservie : 2 547 habitants
- Nombre d'abonnés : 1 695 (+3,86 % par rapport à 2011)
- Consommation des abonnés domestiques : 218 294 m³ soit en moyenne 235 litres par habitant et par jour
- Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité
- Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total en 2013, un abonné domestique, consommant 120 m³ payera 281,02 € TTC, soit en moyenne 2,34 €/m³ (+1,32 % par rapport à 2012).

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation

Décision modificative au budget prévisionnel : le montant des dépenses imprévues étant trop important (3 097 €), il convient de le réduire de 2 000 € et de porter cette somme au programme « toiture foyer communal ».

Adoptée à l'unanimité

Eclairage extérieur de la mairie : choix de la borne d'éclairage dans le massif et de la lanterne sur le mur du hangar.

13.08.2013 à 20H30

Schéma départemental de coopération intercommunale :

MISE EN OEUVRE PROPOSITION N° 18 – Délibérations à prendre sur le mode de fonctionnement de la future intercommunalité.

L'Assemblée décide, d'après les propositions faites, que :

- le nom sera : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS
- le siège sera à : 11 rue Couleau à RIBERAC
- la durée sera : illimitée
- la nouvelle gouvernance se fera au 01/01/2014 – Le Président sera élu et disposera des pouvoirs « classiques » - Ceci implique que le mandat actuel des conseillers communautaires prendra fin au 31/12/13 et que les conseils municipaux désigneront à partir du 31/10/13 le nouveau conseiller communautaire et son suppléant – La nouvelle Assemblée pourra prendre des décisions engageant la nouvelle entité, notamment concernant le régime fiscal.
- le conseil communautaire sera composé de 62 délégués (sièges de droit)
 - 41 communes éliront : 1 conseiller
 - 3 (Lisle, Villeteureix, Vanxains) éliront : 2 conseillers
 - Tocane élira : 4 conseillers
 - Ribérac élira : 11 conseillers

Actuellement, les 4 communautés comptent : 128 conseillers et autant de suppléants

Au 01/01/2014 : l'intercommunalité comptera 62 conseillers et autant de suppléants.

MISE EN OEUVRE PROPOSITION N° 88 – Représentativité des communes

Les statuts n'ayant pas été adoptés, seuls les délégués titulaires sont à désigner, à savoir : 2 par communes. Le Conseil municipal désigne : BOGAERT Philippe et VALLADE Annie (reconduits).

Pour l'année scolaire 2013-2014 : 3 enfants chapellois profitent des services du SMITE.

Gérard JOUVIE se marie...et le conseil municipal décide à l'unanimité de lui faire un cadeau.



Infos municipales N° 25

Toiture foyer communal : les pluies « diluviennes » du 25 juillet ont compromis les travaux...la laine de verre a du être remplacée. Une déclaration de sinistre a été faite par le couvreur afin de trouver une solution quant au remplacement des plaques du plafond.

Il est prévu de remplacer les rideaux.

09.10.2013 à 20H30

Communauté de Communes du Verteilacois : l'Assemblée se prononce favorablement et à l'unanimité sur la modification des statuts de la CCV relative à l'ajout de la compétence optionnelle suivante : « Equipement de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire – prise en charge du service des écoles primaires et maternelles publiques » et ce à compter du 01/01/14.

Travaux de la mairie : afin de solder ce programme, la trésorerie nous demande de prendre une délibération exonérant toutes les entreprises des pénalités de retard.

Décision prise à l'unanimité.

Budget assainissement : il convient de prendre une décision modificative pour abonder les crédits d'intérêts d'emprunt sur le compte en réduisant les crédits sur le compte des « dépenses imprévues » (montant concerné : 169,91 €)

Décision d'abondement prise à l'unanimité.

Ligne de trésorerie : compte tenu de l'importance des programmes de travaux en cours, attendu que l'intégralité des factures doit être réglée pour pouvoir prétendre au paiement des subventions (environ 50 000 € en attente) et par souplesse pour pouvoir continuer à payer les entreprises tout en faisant face plus confortablement aux dépenses normales de fonctionnement, le conseil municipal autorise Mme le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 30 000 € sur un an.

3 banques ont été consultées (CAISSE D'EPARGNE, BANQUE POPULAIRE, CREDIT AGRICOLE) – L'offre du CREDIT AGRICOLE est retenue.

Nouveau comptable à la trésorerie de Ribérac : suite au départ de Madame FANTIN, et sur proposition, l'assemblée décide d'allouer l'indemnité de conseil à Monsieur Christophe GRANGER, comptable du trésor.

Secrétariat de mairie : Madame CHAULET fera valoir ses droits à la retraite au 30/04/14. Les modalités pour son remplacement seront élaborées au prochain conseil.

Logement communal : Madame Annie TRIANO quittera le logement au 31/10/13.

Inauguration des programmes de travaux : le Conseil est favorable à organiser une inauguration mais la date, conditionnée par les agendas des différentes collectivités aidantes, ne peut être décidée.



Infos municipales N° 25

21.11.2013 à 20H30

Communauté de Communes du Pays Ribéracois (CCPR) : Didier Bazinet, Président de la CCV, invité à ce Conseil, présente l'avancée du processus de fusion (transfert des compétences, fiscalité...)

Désignation, à l'unanimité, des délégués pour la nouvelle gouvernance au 01.01.2014 :
Titulaire : Annie VALLADE - Suppléant : Patrick BEAU

Recrutement secrétaire de mairie : le poste sera pourvu par contrat de droit privé de 12 mois, renouvelable sur la base de 11 heures hebdomadaires et ce, à compter du 1^{er} mars 2014.

Syndicat Mixte Scolaire du Mareuillais : vote à l'unanimité des nouveaux statuts issus de la fusion.

Contrat CNP (contrat prévoyance salariés) : renouvellement du contrat pour 2014 – Taux de cotisation : 5.72 %

Vente des 256 peupliers : 3 offres ont été faites

Serge MOULINET : 6 600 €

ALLIANCE FORET BOIS-CAFSA : 8 800 €

STE FORESTIERE ET HYDRAULIQUE DE L'EPINE : 10 000 € - celle-ci est retenue

Communauté de Communes du Verteillacois : présentation du rapport d'activité 2012.

Logement communal : les clefs ont été remises le 16 novembre.
La réfection en cours

Cadeaux des aînés : reconduction.

19.12.2013 à 20H30

Félibrée : intervention de Guy COUSSY, notre référent communal, qui nous rappelle l'historique de cet évènement, les bases de son organisation, le travail des commissions, l'implication des communes.

SMCTOM : dans le cadre de la fusion des intercommunalités, il convient de désigner, pour le 01.01.2014, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. A l'unanimité, les délégués en place sont reconduits (titulaires : Elisabeth SMITS, Martine HUBERT – suppléants : Annie VALLADE, Philippe BOGAERT).

Inauguration du 11 janvier : organisation du vin d'honneur.

Menuiseries extérieures PVC pour le logement communal bas : 3 devis sont présentés

- SCOMEBAT : 4 333 € TTC

- MARTY : 4 438 € TTC

- RAYNAL : 6 322 € TTC

L'entreprise SCOMEBAT est retenue.

SIVOS de RIBERAC : lecture faite du rapport d'activité 2012.



LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE au 01/01/2014....CCPR COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS

La Communauté de Communauté de Communes du Pays Ribéracois va exister à compter du 1^{er} janvier 2014. Pendant deux années (au maximum), elle va fonctionner sous le principe de « l'application différenciée des compétences », c'est-à-dire qu'elle continuera à faire ce que faisaient les anciennes intercommunalités qui la composent, sans qu'il soit nécessaire d'harmoniser les compétences (faire les mêmes choses partout).

De quoi va s'occuper la future intercommunalité ?

La future intercommunalité va s'occuper pendant deux ans des mêmes choses que la CCV, plus le scolaire. En effet, dans le cadre des négociations récentes, il a été décidé d'harmoniser cette compétence onéreuse avant la fusion, pour que la grande interco parte avec cette compétence d'ores et déjà prise en compte de manière uniforme. C'est la raison pour laquelle des délibérations ont été prises à cet effet. La future intercommunalité va donc s'occuper, en plus du reste, de l'entretien de l'école, des salaires des personnels, à l'exception de ce qui touche aux cantines et aux transports (qui resteront à la charge des communes ou des SIVOS).

Que se passera-t-il au bout de deux ans ?

D'ici deux ans, les compétences devront être harmonisées. L'harmonisation qui reste à négocier et mettre en place concerne essentiellement les routes. Sur ce point les situations entre les quatre anciennes intercos sont tellement différentes que les négociations sont à construire entièrement. Mais nous avons deux ans pour en parler, ce qui devrait se faire sans mal une fois les habitudes prises de coopérer.

Les impôts locaux vont-ils augmenter ?

C'est bien entendu la question cruciale, celle sur laquelle nous bataillons depuis maintenant plusieurs mois, pour obtenir un dispositif maîtrisable et juste. Résumons-nous :

- les impôts locaux sont constitués de la part prélevée par la commune et la part prélevée par l'intercommunalité (s'y ajoutent les parts départementale et régionale) ; c'est ce qu'on appelle le « bloc communal ». Ce qui importe c'est de maîtriser l'évolution du « bloc communal ».
- les taux intercommunaux, au sein de ce bloc, vont augmenter de manière importante et ce dès 2015. La première raison est la nécessité de financer les charges liées à l'école. Si l'intercommunalité s'occupe des écoles, les communes n'auront plus à le faire et pourront baisser leurs propres taux.
- Il existe une autre raison qui explique la future hausse des taux intercommunaux. C'est la nécessité d'atteindre un taux moyen entre les quatre anciennes interco. Et ce taux moyen nous est défavorable. Le mécanisme de correction que nous avons proposé est celui dit « du Beaumontois », qui permettra de rendre aux communes le trop perçu par l'intercommunalité, par le biais de ce qu'on appelle les Attributions de Compensation ; les communes pourront de fait baisser d'autant leur taux communal. Ce mécanisme est rendu possible par le biais de la Fiscalité Mixte qui a été au cœur de la négociation entre le Verteillacois et les autres intercommunalités.

Tout cela est complexe. Mais nous allons aboutir à terme à un accord qui va permettre :

- que la hausse inéluctable des taux intercommunaux puisse être en partie compensée par une baisse des taux communaux ;



Infos municipales N° 25

- que chaque commune soit accompagnée de manière pédagogique par l'intercommunalité, par le biais de matrices fiscales. Il s'agit d'éviter le raisonnement consistant à augmenter les taux intercommunaux sans se préoccuper de savoir si les communes pourront ajuster les leurs.

Y aura-t-il de nouvelles hausses au bout de deux ans ?

Le principe de la Fiscalité Mixte fait que les nouvelles compétences seront financées directement par les communes, selon les économies faites sur leurs budgets. Ce devrait être le cas sur les routes. C'est l'autre grande vertu de la fiscalité mixte (en plus de son dynamisme économique): limiter l'impact sur la fiscalité des ménages en finançant les charges nouvelles par une ponction sur les budgets des communes. Mais il faudra rester vigilant pour que des économies d'échelle soient réellement réalisées et que la future intercommunalité exerce des compétences qui créent réellement des économies dans les budgets des communes et qui correspondent réellement à des attentes en terme d'amélioration de la vie quotidienne.



DATES 2014 A RETENIR

SAMEDI 11 JANVIER (15 H) :

Inauguration des travaux d'amélioration et de mise en accessibilité de la mairie.....

DIMANCHE 23 & 30 MARS : Elections municipales

DIMANCHE 25 MAI : Elections européennes



Infos municipales N° 25

NOS JOIES...NOS PEINES

Mariage :

10/08/13 : Séverine CLAUZEAU et Nicolas TERRIER ont officialisé leur union, entourés de leurs familles et amis.

Naissances :

27/03/13 : Izia, petite-fille de Josiane et Patrick LOSMEDE

02/06/13 : Alice, petite-fille de Daniel VALLADE,
arrière petite-fille de Fernande VALLADE

16/10/13 : Juliette, petite-fille d'Annie et Christian VALLADE,
arrière petite-fille de Fernande VALLADE

Tous nos vœux de bonheur, et compliments aux parents, grands-parents et arrières
grands- parents.

Décès :

René FONTMARTY, le 15/01/13, beau-père de Jean-Pierre COUTURIER

Ont été inhumés au cimetière communal :

Emma BAUDINAUD née DARIAS, sœur d'Irène MONCEYRON et de Geneviève DELIAT,
le 18/01/13.

Guy ESPANA, fils d'Andréa et René ESPANA et frère de Monique CLAUZEAU, le 03/06/13.
Jeanine LEPARC, née RABALLAND, le 03/09/13.

Nous renouvelons nos très sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

MOUVEMENTS

Départs :

Famille COKS de Grésignac, début février.
Annie TRIANO du logement communal, fin octobre.

Arrivées :

Monsieur et Madame VACHER, installés à titre principal, aux Enders.

Des oublis dans ces registres ont pu se produire, merci de nous les signaler et de nous en excuser.



Infos municipales N° 25

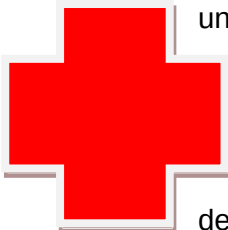


Une vocation au service de la population qui mérite d'être soulignée : « En cette fin d'année, certains auront reconnu cet enfant du pays qui est venu frapper à nos portes pour la distribution des calendriers !....Et oui c'est Jimmy BEAU, fils d'Eric et Marie Jo, qui a rejoint les rangs des pompiers de Mareuil sur Belle en tant que bénévole au début de l'année 2013. Le sapeur Jimmy, après diverses formations faites dans les centres de secours du département, a reçu les diplômes suivants : équipier incendie, équipier feu de forêt et équipier secours à la personne. Il s'est formé le week-end et durant ses congés. En parallèle, Jimmy, doté d'un apprentissage en mécanique automobile et fort d'une expérience de 4 ans en tant qu'ouvrier, a créé son entreprise il y a quelques semaines sur la commune de St Martial de Valette près de Nontron »

CROIX ROUGE

Comme les années passées, la collecte organisée par Madeleine HESEMANS, le jour du repas communal, a rapporté la somme de **208 €**. Merci à Madeleine pour son dévouement et la coordination locale, ainsi qu'à tous les généreux donateurs.

En début d'année, RIBERAC est devenue une unité locale regroupant les divers points Croix Rouge par secteurs dits « Périgord » afin que chacun puisse trouver un relais à 15 kms maximum de chez lui.



L'aide aux personnes a malheureusement connu une explosion ; mais l'objectif de l'unité est bien sûr de sortir durablement les personnes d'une situation difficile...

RELAIS SOCIAL A VERTEILLAC

Dorénavant les services sociaux sont réunis en un seul lieu...(bâtiment de l'ancienne trésorerie ou place Fontanetto Po) :

- Assistante sociale 3 journées ½ par semaine
- Sage-femme
- Référence RSA
- Educatrice spécialisée
- Conseillère conjugale
- + Permanence du CLIC
(montage dossiers handicap)
- + Atelier de remobilisation



RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RAPPEL

Rappel sur la réglementation des rejets dans le réseau de collecte des eaux usées
Article R1331.1 du Code de la santé publique

Les produits qu'il ne faut pas jeter dans le réseau de collecte :

- **Médicaments**, solvant, acides, cyanures, sulfures, métaux lourds,..., **lingettes**
- Matière solide (plastique, bois, métaux,...) y compris après broyage
- Produits issus de l'activité agricole (engrais, pesticides, lisiers, nettoyage de cuves)
- Eaux de vidange des piscines

Le bon fonctionnement de la station d'épuration de Grésignac est toujours fortement menacé par l'introduction dans le réseau de lingettes de ménage ou de toilette.

N'hésitez pas à demander en
mairie des sacs poubelles
(jaunes et noirs)

Projet de parc éolien sur notre canton



Situation actuelle - Présentation faite vendredi 13 décembre à la Préfecture « Guichet Unique ».....

« Bien que la réglementation ZDE (zone de développement éolien) ait été supprimée, l'étude aura permis de confirmer l'indentification des zones préférentielles sur les territoires des communautés de Communes du Verteillacois et de Mareuil dont celle sur laquelle EDP Renewables travaille depuis près de 4 ans.

Le dossier ZDE sert aujourd'hui de document de cadrage pour l'élaboration de projet de parc éolien sur le territoire analysé.

- Afin de recueillir les remarques des services de l'état pour l'élaboration du projet éolien, EDP renewables a sollicité une présentation lors d'un Guichet Unique vendredi 13 décembre 2013.
- Afin de présenter l'évolution du projet, la Société souhaite organiser une réunion publique fin janvier 2014 et reprendre la consultation là où elle a été laissée après le dossier ZDE »



LE FRELON ASIATIQUE

.....Un référent pour la Commune

Le frelon Asiatique a été signalé en France en 2004. Probablement cet insecte est arrivé en France dans la poterie Chinoise dans le port de Bordeaux.

Le frelon Asiatique est un peu plus petit que le frelon Européen et il est noir avec des pattes jaunes tandis que le frelon Européen est jaune avec des pattes noires.

Toutes les deux sont des carnivores et mangent des insectes. Le frelon Asiatique a une préférence pour les abeilles probablement pour des raisons opportunistes, leur proie est facile à attraper proche d'une ruche !

Une piqûre d'un frelon Asiatique peut être dangereuse, surtout si on a une allergie au venin de ce frelon ou si on est piqué plusieurs fois.

Leurs nids se trouvent surtout dans des arbres, souvent à une hauteur de plus de 10 mètres.

En automne des centaines de jeunes reines naissent et cherchent refuge pour l'hiver et le reste de la colonie meurt. Au printemps les nouvelles reines commencent une nouvelle colonie.

Pour les apiculteurs les frelons Asiatiques sont devenus un vrai fléau. Surtout à partir du 1^{er} août les ruches

sont attaquées par les frelons. Les colonies d'abeilles sont parfois si affaiblies qu'elles ne peuvent pas survivre l'hiver.

Les chercheurs ne savent toujours pas comment lutter contre ce prédateur et continuent leurs recherches. En automne les apiculteurs mettent des pièges autour de leurs ruches en espérant sauver leurs colonies d'abeilles.

Pour savoir un peu plus sur le comportement et la dispersion des frelons Asiatiques notre département a été reparté en 11 secteurs et chaque secteur a un référent. Ce référent est responsable de communiquer des signalements des nids et de les transmettre au Muséum National d'Histoire Naturel.

En même temps le référent est responsable de détruire les nids qui sont signalés dans le **domaine public** de son secteur. **Pas sur le privé.**

Le Conseil Général de la Dordogne a mis à disposition un équipement pour chaque référent (vêtements de protection et perche de 25 mètres maxi de longueur avec une bombe SO2 pour détruire le nid).

Tous les référents ont suivi une formation d'une journée avec cet équipement.

Pour le secteur de VERTEILLAC on m'a demandé de devenir référent et je l'ai accepté.

Entre-temps j'ai suivi la formation et reçu le matériel pour la destruction des nids.

Donc si vous repérez un nid de frelons Asiatiques, sur le domaine public, vous pouvez me contacter.





Infos municipales N° 25



Une fête de la musique...



à l'abri



suivie du OFF...



Infos municipales N° 25



Dereck

nous présente son instrument quelque peu éclectique : **Planche à laver, dés à coudre, pinceaux**

Définition - Extrait du site 'Boch&Pick':

« A l'origine véritable planche à laver, on la trouve aujourd'hui sous différentes formes, avec une surface en métal (parfois en bois) ondulée, que l'on place contre son buste et que l'on frotte ou que l'on tape à l'aide de dés à coudre mis sur les doigts. »

⇒ Mais il est adaptable à n'importe quelle

musique avec un rythme fort. J'ai embelli la mienne avec les boîtes de thon, les gamelles de mon chat, sonnaillles... afin d'augmenter la gamme de percussion.

D'un style à l'autre....



Plusieurs supports d'informations sur l'évènement ont déjà été distribués. Un tableau d'affichage extérieur, réservé à cet évènement, a été installé face à la salle des fêtes.

Pour tous compléments, pour tous messages à faire connaître au Comité, merci de contacter notre référent communal :

Guy COUSSY – Lortige – 24320 LA CHAPELLE-GRESIGNAC

Adresse mail : coussy.guyserge@wanadoo.fr - ☎ 06 86 93 70 44

Notre commune, avec celles de CHAMPAGNE FONTAINE, GOUTS ROSSIGNOL et CHERVAL, seront représentées et participeront sur la porte dite celle de l'Angoumois.

⇒ Un repas est organisé le 25 janvier au cours duquel devrait être lancée **la campagne de confection des fleurs...**



Infos municipales N° 25

19^{ème} Tour cycliste
 Conseil Général de la Dordogne
 RIBERAC - 28 JUIN 2013
 ETAPE 1 : SAINT MEARD DE DRONNE - RIBERAC - 106 KMS
 MAREUIL - 29 JUIN 2013
 ETAPE 2 : Sté CROIX DE MAREUIL - MAREUIL - 125 KMS
 VERTEILLAC - 30 JUIN 2013
 ETAPE 3 : VENDOIRE - CHAMPAGNE-F. - Ctre-La-Montre 15 KMS
 ETAPE 4 : LA TOUR BLANCHE - VERTEILLAC - 110 KMS
 Carrières MALVILLE
 24320 LA TOUR BLANCHE
 UNE RELATION DURABLE
 CA CHANGE LA VIE
 MAREUIL - VERTEILLAC
 EUROVIA
 AQUITAINE VINCI
 Finale Challenge National Espoirs
 La France Cycliste
 www.tcmvr.com

Hommage et remerciements à tous les bénévoles qui ont procédé au signalement sur chacun de nos carrefours... la tâche cette année ayant « compliqué » quelque peu l'organisation du traditionnel repas des tourbières ! La matinée fut ponctuée par la course contre la montre et l'après midi par la traversée de notre Commune.



☺ Les signaleurs sont invités par l'ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR » le vendredi 17 janvier à 19H30 pour le bilan de l'année écoulée et la préparation de la saison prochaine. Un repas sera offert à l'issue de cette réunion. **Toute personne intéressée devra impérativement se faire inscrire avant le 14 janvier auprès de M. DUTERTRE (05 53 60 72 76) ou de M. BRICAUD (05 53 91 52 79).**

MARCHE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Dans le cadre des randonnées estivales organisées par le Syndicat d'Initiative, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées près des vestiges de l'Eglise à Grésignac. Les plus alertes sont montés sur la motte afin d'admirer le panorama et écouter quelques explications concernant le patrimoine



historique. Puis tout le monde est parti pour une dizaine de kms. Superbes vues depuis les hauteurs, descente agréable à travers les bois de Puygrand, traversée du bourg pour découvrir la Mairie rénovée et son

environnement et remontée vers Grésignac où l'apéritif offert par la Commune attendait les marcheurs à l'ombre des tilleuls. Le repas réservé à la ferme auberge a contenté tout le monde. Les sportifs qui avaient perdu quelques grammes n'ont pu que les reprendre. A dans deux ans !

Martine





Infos municipales N° 25

AMICALE LAIQUE

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE

Composition du bureau :	
Président	Christian VALLADE
Vice-Président	Christian CLAUZEAU
Trésorier	Jos SMITS
Trésorier adjoint	Elisabeth BOGAERT
Secrétaire	Martine HUBERT
Dates à retenir :	
06/04/2014	Repas communal avec la Municipalité à 12H
Pentecôte (à confirmer)	A l'étude : sortie au Puy du Fou ou à Paris
Date non arrêtée	A l'étude : voyage en Croatie, Corse (partie nord)...



Mise en place d'une bourse culturelle pour tous les chapellois à savoir aide au financement d'un spectacle par an et par personne : 50 % de la dépense (avec un plafond de 30 €) sur présentation du billet.

Souvenirs des voyages :

N'ayant qu'une demi-page dans la revue municipale pour vous faire découvrir notre voyage à Istanbul, c'est avec humilité que j'essaie de synthétiser le récit de cette aventure relatée avec talent et passion par Mr Lanes sur une dizaine de pages ! Vous pourrez bien entendu vous procurer l'ensemble auprès du bureau.

« Après un voyage parfait, nous nous installons dans un petit hôtel au cœur de la vieille ville d'Istanbul, carrefour incontournable entre l'Occident et l'Orient. Dénommée Constantinople jusqu'en 1453, siège suprême de l'empire Ottoman pendant quatre siècles, ensuite laïque et moderne avec Atatürk, aujourd'hui tentée par un islamisme rétrograde, Istanbul est en pleine expansion économique».

Nos nuits écourtées parfois par l'appel du Muezzin, c'est avec enthousiasme que nous abordons chaque jour un programme culturel conséquent, que nous profitons de quelques temps libres qui nous permettront de ramener les traditionnels souvenirs et de découvrir la ville et ses habitants à notre rythme. Nous partageons aussi une soirée magique où évoluent sous nos yeux éblouis de magnifiques danseurs et danseuses, interprètes des palais

richement décorés, souvent d'un luxe extravagant, St Sophie et ses fragments de mosaïques, église de Chora et ses splendides fresques si émouvantes, marché aux poissons aux étals colorés et très diversifiés, merveilleuse croisière sur le Bosphore



visite d'Edirne près de la frontière Bulgare et son imposante mosquéebourrasques de vent et pluies qui nous accompagnent lors de notre escale sur l'une des îles des Princes. »



Infos municipales N° 25



Le Grand Bazar
Egyptien

Citons aussi les incontournables visites : une fabrique de tapis tous plus beaux les uns que les autres mais souvent hors de portée de nos bourses et une fabrique de vestes et manteaux en cuir avec un défilé de superbes mannequins ce qui aura pour conséquence d'en faire craquer certaines que vous croiserez peut-être toutes de rouge vêtues !

« Le retour est fort sympathique chacun heureux de partager les vives sensations vécues, des retrouvailles toujours aussi cordiales et des nouvelles rencontres » puisque dix personnes découvraient les activités de l'Amicale Laïque pour la première fois.

Martine

Voyage à Millau et dans les Gorges du Tarn Mai 2013

Un voyage de plus...au-delà de nos 13, 16 et 18 ans...nous partons pour Millau.
Nous voilà tous réunis à La Chapelle Grésignac, à 4 H du matin, jeudi, pour un voyage en bus, accompagnés de deux superbes chauffeurs Yves et Patrice.
Arrivés à Millau, nous sommes attendus à 10H30 pour une visite guidée des explorateurs où nous avons pu apprendre le nombre de personnes ayant participé à la construction du viaduc, comment il a été construit et quels étaient les matériaux utilisés.
Au cœur de Millau, dans la vieille ville, nous avons retrouvé notre guide Sandra qui nous a présenté les spécialités, mais également les différents monuments de l'époque romaine. Par la suite, nous avons eu une visite guidée des caves de Roquefort Société où nous avons pu découvrir la fabrique du fromage, suivie d'une dégustation.
Pour finir cette belle journée ensoleillée, la pluie nous a rejoints pour la traversée du viaduc de Millau et pour notre installation à l'hôtel Campanile où nous avons eu un accueil chaleureux.



Après une bonne nuit, nous voilà prêts pour une nouvelle journée pleine de découvertes.



Aven Armand

Nous récupérons Sandra qui nous parle des Gorges de la Jonte tout au long de la montée jusqu'au Causse Méjean. Nous sommes ensuite attendus à la grotte de l'Aven Armand qui a été une superbe découverte de magnifiques stalagmites et stalactites. Puis nous avons été accueillis dans une auberge au beau milieu de la montagne. Ensuite nous avons traversé le Causse Méjean et nous sommes descendus sur Saint Enimie où nous avons pu voir une partie de la cité médiévale.

Nous avons continué dans les Gorges du Tarn où l'on a vu l'éboulement de roches au Pas de Soucy qui recouvre le Tarn.

Pour finir le voyage, nous avons eu une interrogation orale par la guide pour savoir ce que nous avions retenu de ces 2 jours : une partie de rigolade avant même de la quitter au cœur de Millau. Et, nous voilà en route pour La Chapelle Grésignac.

Nous n'étions que 3 jeunes, mais nous avons énormément apprécié le groupe dans son intégralité...Voici un petit résumé d'un magnifique voyage et d'une ambiance mémorable. Nous n'avons aucun regret de vous avoir accompagnés.

Camille, Océane et Lucile



Infos municipales N° 25

CHASSE ET PECHE

Composition du bureau PECHE

Co-Présidents	Maurice FAVREAU Murielle ETOURNEAU
Vice-Présidents	Francis DARIAS Eric BEAU
Trésorier	Patrick BEAU
Trésorier adjoint	Claude ETOURNEAU
Secrétaire	Philippe BOGAERT
Secrétaire adjoint	Alexandre BOGAERT

Dates à retenir

Date non arrêtée	Ouverture tourbières
Date non arrêtée	Lâcher de truites
	Repas tourbières Repas « moules-frites »

Lieux de vente des cartes : Boulangeries de CHERVAL et de GOÛTS ROSSIGNOL et au domicile de Monique & Maurice FAVREAU.
En 2012 : 76 cartes ont été vendues

Les nouveaux co-présidents, Muriel ETOURNAUD et Maurice FAVREAU, font part d'un bilan 2013 satisfaisant. Les deux repas ont été appréciés et affichent un bilan positif. Ils remercient tous les participants qui ont contribué à ce succès.
Les dates des festivités 2014 seront fixées lors de l'assemblée générale du 3/01/2014.



Composition du bureau CHASSE

Président	Gilbert PALMIER
Vice-Présidents	Alain VALLADE Patrick BEAU
Trésorier	Jean-Pierre COUTURIER
Secrétaire	Maurice FAVREAU
Secrétaire adjoint	Philippe BOGAERT

Lieu de vente des cartes : au domicile de Monique & Maurice FAVREAU.

En 2012 : 22 cartes ont été vendues



Les sociétés communales de pêche et de chasse remercient les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de leurs associations.



Infos municipales N° 25

HARMONIE CONTACT GYMNASTIQUE

L'année 2013 s'est déroulée dans une ambiance conviviale et magnifique pour notre Association sous l'animation de Paul Adjriou avec des séances de gymnastique très variées et dynamiques. Suite à des problèmes de santé, quelques unes de nos amies GV ont arrêté leur participation active à nos séances de gym mais elles nous supportent toujours dans nos différentes activités, comme par exemple la préparation du Couscous ou leur implication au sein du bureau de l'association.

En même temps nous sommes ravies d'accueillir des nouvelles licenciées ! Les séances de gym continuent de se dérouler les jeudis après midi de 14h30 à 15h30 au foyer communal de La Chapelle Grésignac (sauf vacances scolaires). Si vous avez envie de nous rejoindre, soyez les bienvenues !! Actuellement, nous sommes 20 femmes licenciées mais les hommes seraient également les bienvenus !

Le **Couscous 2014** est fixé :

Dimanche 9 mars à midi.

De la part de toutes les licenciées de notre Association, je vous souhaite une bonne année.

Nous espérons vous voir, soit aux séances de gym, soit au repas Couscous du 9 mars 2014 !

Elisabeth SMITS
Présidente d'Harmonie Contact Gymnastique
Volontaire

Séances d'étirements...





Infos municipales N° 25

VIE ASSOCIATIVE CANTONALE

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le club de nos aînés, sous la houlette de Serge MESNARD, a organisé son traditionnel concours de belote le 21 septembre au foyer communal à l'issue duquel était offert l'apéritif par la Commune.

- 50 équipes ont concouru tout l'après midi -

Le dîner a été composé par les bénévoles, et la soupe préparée par Simone unanimement appréciée, comme tous les mets.

COMITE DE JUMELAGE

.....

C'est toujours un plaisir de se retrouver ici dans la palestre « Canton de Verteillac ».

Il y a 25 ans, en août 1988 je mettais les pieds à Fontanetto pour la première fois avec Annie, accompagnés par Carla et Luciano Lageard de TURIN. Que de chemin parcouru depuis !

En cet instant permettez moi d'avoir une pensée pour celles et ceux qui ont œuvré à la construction de ce jumelage et assuré sa pérennité.

Ce soir nous fêtons notre 31ème rencontre dans la continuité républicaine de nos institutions et notre jubilé autour de ce banquet.

Je me réjouis de l'engouement de nouvelles familles qui viennent pour la première fois ; de nos sportifs qui ont répondu présents à votre aimable invitation, notamment les équipes de football de St Paul Lizonne et de tennis de Celles, qui ont pu concourir avec vos clubs locaux avec beaucoup de fairplay.

FONTANETTO PO 31 Août 2013

Extrait de l'allocution du Président au dîner européen devant 250 personnes



Participants au tournoi de tennis au complexe sportif « Canton de Verteillac » à Fontanetto Pô.

Notre détermination à poursuivre les échanges, toujours féconds entre nos deux communautés, est entière et doit se poursuivre...

Unis entre les états nous sommes mieux armés et plus forts pour affronter les dures concurrences d'autres continents.

L'un des premiers enjeux qui se posent à nous dans ce climat propice aux tentations de repli sur



Infos municipales N° 25

soi est en effet de favoriser l'ouverture, le dialogue entre les Européens à tous les niveaux.

L'amitié entre nos peuples est la pierre angulaire à toute avancée, mais aussi un gage de paix et de fraternité.

A notre échelon sachons la préserver et la transmettre, elle est forte, réciproque, sincère et plus que jamais nécessaire à la solidarité humaine....

Continuons à les partager pour nos enfants et les générations futures.....

Chers amis, une nouvelle fois je renouvelle le vœu d'accueillir à Verteillac une classe de scolaires de Fontanetto, mais aussi, si possible, un groupe folklorique à l'occasion de la Félibrée, en juin 2014.

Je souhaite que vous puissiez venir nombreux à cette grande fête occitane de renom au-delà du Périgord....

Voici chers amis, un message renouvelé d'espoir que je voulais exprimer ce soir au nom de notre comité pour les enfants.

Enfin je voudrais rendre hommage à celles et ceux qui nous ont fait confiance pour partager cette merveilleuse aventure qu'est le jumelage.

Frères et sœurs d'Italie, je vous remercie pour votre chaleureux accueil et toute l'organisation. Nous vous attendons à Verteillac en 2014.

Le déplacement a été organisé en avion de Bordeaux à Milan rendant ainsi le voyage beaucoup moins fatigant.

ATELIER D'ART FLORAL



Vendredi 20 décembre, nous avons accueilli dans la salle des fêtes de notre Commune, l'animation Art Floral. Cet atelier, sous couvert du Syndicat d'Initiative, se déroule à tour de rôle dans une des communes du Verteillacois, en général le samedi matin, au moins une fois par trimestre. A l'occasion des fêtes, une demande émanant des personnes qui travaillent et ne peuvent pas participer le samedi, a débouché sur ce second atelier de décembre.

C'est dans une ambiance très conviviale et studieuse que les dames se lancent avec frénésie dans de ravissantes compositions.



Entre- aide, partage de savoirs, créativité, bonne humeur, autogestion et bien être sont les maîtres mots de ces ateliers.



Infos municipales N° 25

TELEPHONE ET ADRESSES INTERNET UTILES

Pour appeler les secours	112 : Numéro unique d'urgence européen
	18 : Sapeurs Pompiers
	15 : Samu
	17 : Gendarmerie (ou 05 53 92 57 60)
Centre anti-poison de BORDEAUX ...	05 56 96 40 80

En cas de panne	Agence France Telecom	1014
	Electricité	0810 33 30 24

En cas de vol ou perte	Carte bancaire	0 892 705 705
	Chéquier	0 892 683 208

Quelques services..... 	La Poste de Verteillac: 05 53 91 39 20
	Déchetterie de Verteillac : 05 53 91 06 63
	Renseignements administratifs : 39 39 www.service-public.fr
	Impôts : 0 820 32 42 52 www.impots.gouv.fr
	Météo : 0 892 68 00 00 www.meteo.fr
	Horloge parlante : 36 69 www.horlogeparlante.com
	SNCF (horaires, tarifs, réservations) : 3635 www.sncf.fr
	Centre d'informations routières : 0 826 022 022 www.sytadin.fr
	Renseignements téléphoniques : 118 008 www.appel118.fr
	Annuaire : www.pagesjaunes.fr
	Email mairie : mairie.chapelle-gresignac@wanadoo.fr
	Site : http://lachapelle.gresignac.free.fr
	Réalisation : Annie VALLADE Rédaction : Déreck, Camille, Océane, Lucile, Martine HUBERT, Elisabeth et Joseph SMITS, Philippe BOGAERT, Eric BEAU, Annie VALLADE Photos : Martine HUBERT, Elisabeth et Joseph SMITS, Christian et Annie VALLADE



Infos municipales N° 25

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

1 M	JOUR DE L'AN	01
2 J	Basile	
3 V	Geneviève	
4 S	Odon	
5 D	Edouard / EPIPHANIE	
6 L	Milaïne	02
7 M	Raymond	
8 M	Lucien	
9 J	Alix	
10 V	Guillaume	
11 S	Pauline	
12 D	Tatiana	
13 L	Yvette	03
14 M	Nina	
15 M	Rémi	
16 J	Marcel	
17 V	Roseline	
18 S	Prisca	
19 D	Marius	
20 L	Sébastien	04
21 M	Agnès	
22 M	Vincent	
23 J	Barnard	
24 V	Fr. de Sales	
25 S	Conv. S. Paul	
26 D	Paulie	
27 L	Angèle	05
28 M	Th. d'Aquin	
29 M	Gildas	
30 J	Martine	
31 V	Marcelle	

1 S	Ella	
2 D	Présentation	
3 L	Blaise	06
4 M	Véronique	
5 M	Agathe	
6 J	Gaston	
7 V	Eugénie	
8 S	Jacqueline	
9 D	Apolline	
10 L	Arnaud	07
11 M	ND de Lourdes	
12 M	Félix	
13 J	Béatrice	
14 V	VALENTIN	
15 S	Claude	
16 D	Julienne	
17 L	Alexis	08
18 M	Bernadette	
19 M	Gabin	
20 J	Aimée	
21 V	Damien	
22 S	Isabelle	
23 D	Lazare	
24 L	Modeste	09
25 M	Roméo	
26 M	Nestor	
27 J	Honorine	
28 V	Romain	

1 S	Aubin	
2 D	FÊTE DES GDS MÈRES (Fr)	
3 L	Guinolé	10
4 M	Casimir	
5 M	Olivia	
6 J	Colette	
7 V	Félicité	
8 S	JOURNÉE DE LA FEMME	
9 D	Françoise	
10 L	Vivien	11
11 M	Rosine	
12 M	Justine	
13 J	Rodrigue	
14 V	Mathilde	
15 S	Louise	
16 D	Bénédicte	
17 L	Patrice	12
18 M	Cyrille	
19 M	Joseph	
20 J	Printemps	
21 V	Clémence	
22 S	Léa	
23 D	Victorien	
24 L	Catherine	13
25 M	Annunciation	
26 M	Larissa	
27 J	Habib	
28 V	Gontran	
29 S	Gwladys	
30 D	Amédée	+1 H
31 L	Benjamin	14

1 M	Hugues	
2 M	Sandrine	
3 J	Richard	
4 V	Isidore	
5 S	Irene	
6 D	Marcellin	
7 L	J.-B. de la S.	15
8 M	Julie	
9 M	Gautier	
10 J	Fulbert	
11 V	Stanislas	
12 S	Julie	
13 D	RAMEAUX	
14 L	Maxime	16
15 M	Paternelle	
16 M	B.-Joseph	
17 J	F. DES SECRÉTAIRES	
18 V	Parfait	
19 S	Emma	
20 D	PÂQUES	
21 L	L. DE PÂQUES	17
22 M	Alexandre	
23 M	Georges	
24 J	Fidèle	
25 V	Marc	
26 S	Alida	
27 D	Zita	
28 L	Valérie	18
29 M	Calh. de St.	
30 M	Robert	

1 J	FÊTE DU TRAVAIL	
2 V	Boris	
3 S	Phil. Jacq.	
4 D	Sylvain	
5 L	Judith	19
6 M	Prudence	
7 M	Gisèle	
8 J	ARMIST. 1945	
9 V	Pacôme	
10 S	Solange	
11 D	Estelle / F. MÈRES (Ch, Be)	
12 L	Achille	20
13 M	Rolande	
14 M	Mathias	
15 J	Denise	
16 V	Honoré	
17 S	Pascal	
18 D	Eric	
19 L	Yves	21
20 M	Bernardin	
21 M	Constantin	
22 J	Emile	
23 V	Didier	
24 S	Donatien	
25 D	FÊTE DES MÈRES (Fr)	
26 L	Blancher	22
27 M	Augustin	
28 M	Germain	
29 J	ASCENSION	
30 V	Ferdinand	
31 S	Visitation	

1 D	Justin / F. PÈRES (Ch)	
2 L	Blandine	23
3 M	Kévin	
4 M	Cloilde	
5 J	Igor	
6 V	Norbert	
7 S	Gilbert	
8 D	PENTECÔTE / F. MÈRES (Lu)	
9 L	L. PENTECÔTE	24
10 M	Landry	
11 M	Barnabé	
12 J	Guy	
13 V	Antoine de P.	
14 S	Elisée	
15 D	FÊTE DES PÈRES (Fr)	
16 L	J.-F. Régis	25
17 M	Hervé	
18 M	Léonce	
19 J	Romuald	
20 V	Silvère	
21 S	Étè	
22 D	Alban	
23 L	Audrey / F. NAT. (Lu)	26
24 M	Jean-Baptiste	
25 M	Prosper	
26 J	Anthelme	
27 V	Fernand	
28 S	Irénée	
29 D	Pierre, Paul	
30 L	Marial	27

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

1 M	Thierry	
2 M	Martinien	
3 J	Thomas	
4 V	Florent	
5 S	Antoine	
6 D	Mariette	
7 L	Raoul	28
8 M	Thibault	
9 M	Amandine	
10 J	Ulrich	
11 V	Benoît	
12 S	Olivier	
13 D	Henri, Joël	
14 L	FÊTE NAT. (FR)	29
15 M	Donald	
16 M	ND Mt Carmel	
17 J	Charlotte	
18 V	Frédéric	
19 S	Arsène	
20 D	Marina	
21 L	Victor / F. NAT. (Be)	30
22 M	Marie-Mad.	
23 M	Brigitte	
24 J	Christine	
25 V	Jacques	
26 S	Anne, Joachim	
27 D	Nathalie	
28 L	Samson	31
29 M	Marthe	
30 M	Juliette	
31 V	Ignace de L.	

1 V	Alphonse / F. NAT. (Ch)	
2 S	Julien Eym.	
3 D	Lydie	
4 L	J.-M. Vianney	32
5 M	Abel	
6 M	Transfiguration	
7 J	Gaëtan	
8 V	Dominique	
9 S	Amour	
10 D	Laurent	
11 L	Claire	33
12 M	Clarisse	
13 M	Hippolyte	
14 J	Evrard	
15 V	ASSOMPTION	
16 S	Armel	
17 D	Hyacinthe	
18 L	Hélène	34
19 M	Jean-Eudes	
20 M	Bernard	
21 J	Christophe	
22 V	Fabrice	
23 S	Rosa de Lima	
24 D	Barthélemy	
25 L	Louis	35
26 M	Natacha	
27 M	Monique	
28 J	Augustin	
29 V	Sabine	
30 S	Florence	
31 D	Aristide	

1 L	Gilles	36
2 M	Ingrid	
3 M	Grégoire	
4 J	Rosalie	
5 V	Raissa	
6 S	Bertrand	
7 D	Reine	
8 L	Nativité	37
9 M	Alain	
10 M	Inès	
11 J	Adelphe	
12 V	Apollinaire	
13 S	Aimé	
14 D	La Croix	
15 L	Roland	38
16 M	Edith	
17 M	Renaud	
18 J	Nadège	
19 V	Emilie	
20 S	Davy	
21 D	Mathieu	
22 L	Maurice	39
23 M	Automne	
24 M	Théclé	
25 J	Hermann	
26 V	Côme, Damien	
27 S	Vincent de P.	
28 D	Venceslas	
29 L	Michel	40
30 M	Jérôme	

1 M	Thér. de l'E.	
2 J	Léger	
3 V	Gérard	
4 S	Fr. d'Assise	
5 D	FLEUR / F. PÈRES (Lu)	
6 L	Bruno	41
7 M	Serge	
8 M	Pélagie	
9 J	Denis	
10 V	Chislain	
11 S	Firmin	
12 D	Witfried	
13 L	Géraud	42
14 M	Juste	
15 M	Thér. d'Avila	
16 J	Edwige	
17 V	Baudouin	
18 S	Luc	
19 D	René	
20 L	Azeline	43
21 M	Céline	
22 M	Eloïse	
23 J	Jean de C.	
24 V	Florentin	
25 S	Crispin	
26 D	Dimitri	-1 H
27 L	Emeline	44
28 M	Jude	
29 M	Narcisse	
30 J	Bienvenue	
31 V	Ogüen / HALLOWEEN	

1 S	TOUSSAINT	
2 D	Défunt	
3 L	Hubert	45
4 M	Charles	
5 M	Sylvie	
6 J	Berthe	
7 V	Carine	
8 S	Geoffroy	
9 D	Théodore	
10 L	Leon	46
11 M	ARMIST. 1918	
12 M	Christian	
13 J	Brice	
14 V	Sidoine	
15 S	Albert	
16 D	Marguerite	
17 L	Elisabeth	47
18 M	Aude	
19 M	Tanguy	
20 J	Edmond	
21 V	Prés. de Marie	
22 S	Decile	
23 D	Clément	
24 L	Flora	48
25 M	Catherine	
26 M	Delphine	
27 J	Séverin	
28 V	Jacq. de la M.	
29 S	Saturnin	
30 D	André / AVENT	

1 L	Florence	49
2 M	Viviane	
3 M	Fr.-Xavier	
4 J	Barbara	
5 V	Gérald	
6 S	Nicolas	
7 D	Ambroise	
8 L	Im. Concept.	50
9 M	Pierre Fourier	
10 M	Romanic	
11 J	Daniel	
12 V	Jean. F. de C.	
13 S	Lucie	
14 D	Odile	
15 L	Ninon	51
16 M	Alice	
17 M	Gaël	
18 J	Gatien	
19 V	Urbain	
20 S	Théophile	
21 D	Hiver	
22 L	Fr.-Xavier	52
23 M	Armand	
24 M	Adèle	
25 J	NOËL	
26 S	Etienne	
27 S	Joseph	
28 D	Innocents	
29 L	David	
30 M	Roger	
31 M	Sylvain	

2014